



Luxembourg, le 22 mars 2019

Madame, Monsieur,

Le cadre légal en matière de sécurité et santé au travail impose aux chefs d'entreprises de respecter un certain nombre d'obligations et entraîne des responsabilités importantes.

La conférence vise à présenter de façon pragmatique, à partir de cas vécus, les **droits et obligations issues de la législation** applicable, surtout autour de la « **responsabilité du chef d'entreprise en rapport avec la sécurité et santé au travail** », et à donner des **conseils** y relatif. Une **séance question-réponses** permettra d'approfondir les questions des entreprises intéressées dans le cadre d'un échange avec l'orateur **Me Rosario Grasso, Avocat à la Cour (Cabinet d'avocats Kleyr Grasso)**.

Par ailleurs, la conférence permettra de présenter la « **Boîte à outils – VISION ZERO** », les **labels « Sécher a Gesond mat System » & « Entreprises Responsable ESR »** ainsi que les **nouvelles entreprises labellisées**, ayant mis en œuvre une stratégie conséquente de management de la sécurité et de la santé.

Afin de vous informer sur les obligations et droits des employeurs en la matière et de vous proposer une stratégie durable en matière d'organisation de vos responsabilités, les organisateurs ont le plaisir de vous inviter à la

## CONFERENCE

**La responsabilité du chef d'entreprise  
en matière de sécurité et santé au travail**

&

**Labels**

« **Sécher a Gesond mat System – SGS** »

« **Entreprise Responsable – ESR** »

**Jeudi, le 25 avril 2019 à 16.00 heures**

**Grande salle à la Chambre des Métiers**

**2 circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg-Kirchberg**

## Programme

- 16h00 **Allocution de bienvenue**  
M. Tom Oberweis - Président de la Chambre des Métiers
- 16h15 **Discours d'introduction**  
M. Dan Kersch - Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire
- 16h30 **La responsabilité du chef d'entreprise en matière de sécurité et santé au travail**  
**Illustrations et cas concrets**  
Me Rosario Grasso – Avocat à la Cour – Cabinet d'avocats Kleyr Grasso
- 17h20 **Séance - Questions-Réponses**  
Me Rosario Grasso – Avocat à la Cour – Cabinet d'avocats Kleyr Grasso
- 17h40 **Présentation du label « Entreprise Responsable - ESR » de l'INDR**  
M. Norman Fisch – Secrétaire général - INDR
- 17h50 **Boîte à outils « VISION ZERO » & Label « Sécher a Gesund mat System »**  
Mme Annick Sunnen – Responsable du Service Prévention - Association d'Assurance Accident
- 18h05 **Présentation des nouvelles entreprises labellisées « Sécher a Gesund mat System »**
- 18h20 **Conclusions**  
M. Marc Gross – Directeur Affaires sociales – Chambre des Métiers
- 18h30 Drink de clôture

La conférence se tiendra en **langue française**.

Une **traduction simultanée** français-allemand sera réalisée.

*(Die Veranstaltungssprache ist Französisch. Eine **Simultanübersetzung Französisch – Deutsch** wird gewährleistet.)*

La manifestation se déroule dans le cadre de la **Journée Mondiale de la Sécurité et Santé au Travail** et est organisée en coopération avec **l'Enterprise Europe Network (EEN)** de la Chambre des Métiers. Le réseau EEN vise à sensibiliser à l'importance de la sécurité et de la santé au travail pour les PME et à leur offrir un accès aisé à des informations pratiques et des contacts utiles aux niveaux national et régional.

Les entreprises qui souhaitent participer à cette manifestation sont priées de bien vouloir **s'inscrire jusqu'au 22 avril 2019 via le formulaire d'inscription électronique** sur [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu) (renseignements complémentaires – Mme Carole Lemmer : Tél.: 42 67 67 - 221 ou Email: [carole.lemmer@cdm.lu](mailto:carole.lemmer@cdm.lu) ).

Tout en vous remerciant d'avance de votre intérêt, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Chambre des Métiers  
Chambre de Commerce  
Association d'Assurance Accident  
ITM  
INDR

en coopération avec



[www.visionzero.lu](http://www.visionzero.lu)



visionzerolu